Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture **Sous-direction des pêches maritimes** **Bureau de l'économie des pêches** **Adresse : 3 place de Fontenoy 75700 PARIS 07 SP** **Suivi par : bureau économie des pêches** **Tel : 01 49 55 82 23** **Fax : 01 49 55 82 00** **Réf. Interne:/** **Réf. Classement :/**	**CIRCULAIRE** **DPMA/SDPM/C2006-9633** **Date: 04 décembre 2006**

Date de mise en application : 1er décembre 2006

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
à
Madame et Messieurs les préfets de région

Nombre d'annexes: 2

Objet : circulaire modificative – audits financiers des entreprises de pêche maritime en difficulté

Base juridique :

circulaire DPMA/SDPM/C 2006-9616 du 5 juillet 2006 modifiée par la circulaire DPMA/SDPM/C2006-9621 du 31 juillet 2006

Résumé : La présente circulaire modifie la circulaire DPMA/SDPM/C2006-9616 du 5 juillet 2006, en confiant le paiement des audits financiers des entreprises de pêche qui souhaitent s'orienter vers un Plan de Sauvetage et de Restructuration (PSR) au CNASEA.

Mots clés : Pêche maritime, audits, sauvetage et restructuration, Commission Régionale d'Attribution des Aides.

Destinataires

Pour exécution :	Pour information :
Mme et MM. les Préfets de région MM. les directeurs régionaux des affaires maritimes MM. les directeurs départementaux des affaires maritimes M. le directeur des affaires maritimes	Mmes et MM. les Préfets de département M. le Directeur de l'Établissement national des invalides de la marine

Modification du sommaire

Ajout d'un point 11. annexe V : Demande de paiement d'audit en faveur des entreprises de pêche professionnelle p 13.
Ajout d'un point 12 . annexe VI demande groupée d'engagements comptables –audit p. 14

Modification des articles « 2.Bénéficiaires » et « 3.Conditions d'intervention » :

Remplacer « de navires » par *« d'au moins un navire* » et ajouter après « commercialisation des produits » *« ou exploiter au moins un navire affrété dans les mêmes conditions »*.

Le paragraphe de l'article *2 « Les candidats peuvent choisir leur auditeur, à condition que celui-ci ne soit pas le responsable habituel du suivi comptable de l'entreprise.*
Par ailleurs, dans le cas où le bénéficiaire proposerait un audit réalisé par la structure assurant régulièrement le suivi de ses comptes, celui-ci devra tenir à disposition de la CRAA :

- *les bilans comptables certifiés des années 2004-2005 et les comptes de résultats de ces années sont à joindre à l'audit.*
- *tout autre donnée de nature comptable ou financière sur demande de la CRAA.* »

est déplacé dans l'article 3 où il se substitue à la phrase « Les auditeurs ou centre d'audits choisis ne peuvent pas être ceux qui suivent habituellement l'entreprise concernée ».

Modification de l'article 4.2 rôle de la CRAA.

Au 4e paragraphe, remplacer « le dispositif d'accompagnement…le plus pertinent » par *« le(s) dispositif(s) d'accompagnement… le(s) plus pertinent (s) »*

Dans la partie « examen du plan des aides à la restructuration », supprimer au premier paragraphe *« dans les 12 mois qui suivent la remise de l'audit à la CRAA ».*

Modification de l'article 6.2 dépôt des audits à la CRAA.

Remplacer cet article par : *« Les dossiers de demande pourront être déposés auprès des services des affaires maritimes jusqu'au 31 décembre 2006. Toutefois, d'autres dossiers pourront encore être déposés jusqu'au 31 janvier 2007. Mais ces dossiers déposés entre le 1er et le 31 janvier 2007 seront traités par ordre d'arrivée dans la limite des crédits encore disponibles* ».

Modification de l'article 6.3 Echanges d'information.

Remplacer la date du 15 janvier 2007 par celle du « 15 février 2007 ».

Modification de l'article « 6.4 engagement et paiement »

Remplacer le dernier paragraphe de l'article 6.4 par :

Si le dossier d'audit complet (c-à-d notamment avec la facture acquittée) a été déposé à la DRAM avant le 1er décembre 2006, et a été examiné en CRAA, le versement de l'aide est effectué par la DRAM après vérification de l'éligibilité du dossier et de l'examen de l'audit par la CRAA dès lors que les crédits correspondants sont disponibles. Les pièces à joindre sont par conséquent :

- Le dossier de demande (annexe II)
- La facture acquittée de la structure ayant réalisé l'audit
- le compte rendu de la CRAA qui s'est prononcée sur ce dossier.

Si l'incomplétude du dossier ne permet pas son paiement par les TG dans les délais impartis, ou s'il n'a pas été examiné en CRAA avant le 1er décembre 2006, le versement de l'aide sera effectué par le CNASEA.
La DRAM transmettra au CNASEA la proposition d'engagement comptable (cf annexe VI), puis la liasse de demande de paiement d'audit (cf annexe V). La liasse de demande de paiement d'audit sera transmise gratuitement aux DRAM sur demande auprès du service reprographie du CNASEA par mail à caroline.cortiana@cnasea.fr et nicolas.roche@cnasea.fr .

Le CNASEA sera doté à cet effet d'une délégation de crédit de 855 500 euros pour le paiement de ces audits, compte tenu des sommes déjà versées aux DRAM.
Compte tenu de la date limite de dépôt des dossiers d'audit (31 janvier 2007), le paiement des dossiers s'étendra entre la fin de l'année 2006 et l'année 2007.

Si la délégation de crédit au CNASEA s'avérait supérieure au montant correspondant aux dossiers déposés au 31 janvier 2007, les sommes non utilisées pour les audits seraient reportées sur les mesures du plan de sauvetage et de restructuration gérées par le CNASEA ».

Ajout de deux annexes :

annexe 5 « demande de paiement d'audit »
annexe 6 « demande groupée d'engagements comptables audits »

Le chef du département de contrôle budgétaire

Gilles GEMINI

Le directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture

Damien CAZE

République Française
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

date d'arrivée à la DRAM

numéro de dossier

code établissement	code guichet	code audit	département	année	n° d'ordre
		9 2			
(reporter les 10 premiers chiffres du RIB)			(à remplir par l'administration systématiquement)		

DEMANDE DE PAIEMENT D'AUDIT EN FAVEUR DES ENTREPRISES DE PÊCHE PROFESSIONNELLE

L'entreprise bénéficiaire est : **artisanale** (remplir cadres A, C et D) ou **sociétaire** (remplir cadres B, C et D)

A *ENTREPRISE ARTISANALE*

M. ☐ *Mme* ☐ *Mlle* ☐ *nom patronymique (nom de naissance) (1) :* *prénom :*

nom d'usage (le cas échéant) :
c'est à dire le nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e) ; nom de l'autre parent, accolé au nom patronymique

né(e) le 1 9 *à* *(nom de la commune)* , *(n° dépt.)* *(pays)*

Numéro SIREN :

Adresse du siège de l'entreprise :

Code postal bureau distributeur : *commune du siège (1) :*

(1) écrire en lettres majuscules

B *ENTREPRISE SOCIETAIRE*

L'entreprise sociétaire est de type : SNC ☐ *; SCS* ☐ *; SARL* ☐ *; SA* ☐ *; Armement coopératif* ☐ *; GIE* ☐

Nom de l'entreprise sociétaire :

Date d'immatriculation au RCS : *N° SIRET :*

Adresse du siège de l'entreprise :

Code postal bureau distributeur : *commune du siège (1) :*

(1) écrire en lettres majuscules

C *COORDONNÉES BANCAIRES*

Numéro d'identifiant de compte bancaire du demandeur

D *L'AUDIT*

pour un montant total de : €

L'audit est demandé en raison des difficultés de l'entreprise dans le secteur de production indiqué ci-dessous

Pêche maritime professionnelle

Suite donnée à la demande	(Réservé à l'administration)
rejet de la demande pour le motif suivant :	Autorisation de versement délivrée le :
Notifié le *(signature et cachet de la DRAM)*	*(signature et cachet de la DRAM)*

Numéro d'engagement comptable OCEAN

Destinataires : Original (blanc) : **DRAM** / 1re copie (jaune) : **DRAM** (à l'attention DR CNASEA)

Demande groupée d'engagements comptables audits

FICHE D'ENGAGEMENT COMPTABLE
NUMERO DE L'ENVELOPPE D'IMPUTATION:

audits \ PECHE :

Identification de l'administration responsable :
Service instructeur: DRAM----------
Personne à contacter:

Tél :
Fax :
Mèl :

Identification des bénéficiaires :

Personne morale			Personne physique										Engagement comptable	
Siret	Forme juridique	Nom ou Raison sociale	Siren ou Siret	Nom Prénom	Date de naissance	Commune de naissance	RIB	Adresse postale	Code postal	Libellé de la commune	N° Dossier	Montant	N°	Date
											TOTAL			

Récapitulatif de la réservation de crédits :

Cadre réservé à la DRAM	Cadre réservé au CNASEA
Montant total demandé Demande en date du _____ Signature et tampon	Montant engagé VISA CNASEA le,